

## **Charles Muller (1850-1929), l'héritier du baron de Reissenbach**

Le 8 juin 1850, à trois heures de l'après-midi, la sage-femme Charlotte Stoeckel se présenta à la mairie de Schoenbourg accompagnée de deux témoins pour enregistrer la naissance à midi le même jour, du fils naturel de Madeleine Muller, sans profession, âgée de 22 ans. Même si l'enfant était déclaré né de père inconnu, la profusion inhabituelle de ses prénoms de Charles François Louis Bernard désignait avec éloquence le géniteur : le baron Charles François Louis Annibal Jean Bernard de Reissenbach.

On ignore à quelle date précisément Madeleine Muller entra au service du colonel à la retraite et à quoi correspondait exactement cet « *emploi le plus modeste* » qu'elle occupait au château. On ignore également si l'initiative de la liaison charnelle qui unit ces deux personnages était imputable à la concupiscence tardive du vieux militaire, âgé de 64 ans au moment de la naissance de son fils adultérin, ou à l'aguichage intéressé de la jeune demoiselle. Toujours est-il qu'au cours de l'année 1837, le baron avait perdu ses deux fils légitimes et se trouvait sans descendance à un âge où son épouse Fanny ne pouvait plus espérer procréer. Depuis la disparition brutale de ses enfants, le baron s'était retiré de toutes ses fonctions publiques pour se murer dans une réclusion volontaire et ne recevait plus chez lui ni parents ni amis. Exista-t-il entre les deux protagonistes de notre chronique une sorte d'entente tacite stipulant que Madeleine donnerait une nouvelle descendance au hobereau à charge pour le futur père d'assurer matériellement la suite de son existence ?

Après le décès de Mme de Reissenbach, deux mois seulement après la naissance de Charles Muller, Madeleine s'installa au château dans un état de concubinage assumé, au grand déplaisir de son père, huilier et ancien maître de pressoir du lieu. Elle mit au monde un second fils naturel, à Neuwiller cette fois-ci, le 10 décembre 1851 : Sigismond Philippe Charles Bernard.

Le baron décéda le 7 février 1861 et sa famille de sang attaqua – en vain - la validité du testament olographe qui faisait de ses deux fils naturels ses légataires universels. La nièce du baron hérita néanmoins d'un confortable lot de consolation de 12 000 F tandis que Madeleine Muller se vit gratifier pour sa part de 8 000 F et s'empressa d'unir sa destinée à celle de Jacques Strehlen de Bouxwiller à qui elle donnera un fils, Charles Louis, futur secrétaire de mairie de Neuwiller. Madeleine Muller décéda en 1907.

Mineurs au moment d'entrer en possession de leur héritage, les frères Muller furent placés sous la tutelle de Georges Schiellein, ancien notaire de Bouxwiller, subrogé localement dans sa fonction par Louis Nugel. Leur mère veilla à la poursuite de leurs études d'abord au collège de Saverne, puis dans un lycée strasbourgeois jusqu'à l'obtention du baccalauréat-ès-lettres pour Charles à la veille de la guerre de 1870. Elle agrémenta leur formation scolaire par divers voyages notamment en Allemagne, en Belgique et en Suisse et n'hésita pas à engager des professeurs pour leur donner des leçons particulières pendant leurs vacances. A partir de 1864, les deux frères déménagèrent du lycée pour s'installer chez divers particuliers-logeurs à Strasbourg. Grâce à la vigilance de leur tuteur, la gestion de leurs biens était excédentaire chaque année. Sigismond séjourna plusieurs fois à Paris, voyagea dans le sud de la France et en Algérie, mais sa santé restait fragile. En 1871, il décéda à Nice âgé seulement de 19 ans et son frère Charles resta l'unique héritier de feu le baron.

En 1873, ce dernier convola en justes noces avec Marie Madeleine Schmitt (1852-1908), la fille d'un entrepreneur de Saverne. Le futur époux apportait à cette union 4 000 F de meubles et argenterie, 2 000 F en argent comptant, des créances pour 39 000 F, des biens ruraux d'une contenance de 52,63 ha, son habitation de Neuwiller, une châtaigneraie de 14 ares ainsi que la moitié indivise avec sa mère du moulin de Donnerbach et des étangs de Donnerbach, Schwartzweyer et Pfuhl. Ses biens étaient grevés d'un passif de 35 000 F. La dot de la future épouse consistait en objets mobiliers et argenterie d'une valeur de 9 000 F, en une somme de 16 000 F complétée par un avancement d'hoirie de 25 000 F. Le couple aura six enfants dont deux fillettes décéderont en bas-âge. Charles Alphonse (1881-1946) fera une carrière militaire qu'il finira avec le grade de capitaine et décoré de la croix de la Légion d'honneur tandis que

son frère, Gaston René (1883-1952), célibataire, exercera comme chirurgien-dentiste à Nancy. J'ignore ce qu'il advint d'Arsène né en 1883 et de Clotilde Amélie née en 1875.

Charles Muller vécut en rentier, gérant ses biens en bon père de famille et s'adonnant à sa passion de la botanique. Ses concitoyens pouvaient l'apercevoir parfois herborisant autour de Neuwiller et découvrant des plantes rares qu'il s'empressait de signaler à Henri Waldner, un professeur suisse établi à Wasselonne, président de la Société botanique vogéso-rhénane. « *M. Muller war ein stiller, zurückgezogener Charakter der sich nicht jedem öffnete. Er liebte Gottes freie Natur und beobachtete alles in Wald und Feld mit freiem Auge und Sinn. Viel befasste er sich mit botanischen Studien und entdeckte eine ganze Reihe Standorte seltener Pflanzen in der näheren und weiteren Umgebung von Neuwiller. Ein Teil derselben wurde von Waldner in den Jahren 1879 bis 1884 veröffentlicht.* »

Charles Muller s'intéressait également aux vestiges du passé de sa ville. En 1895, il signala à l'Association pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace l'existence de traces antiques au lieu-dit *In der Schmeltz*. Des fouilles confirmèrent son intuition et l'archéologue mandaté par l'Association conclut à une présence romaine entre le Holderthal et la Schmeltz, probablement une voie romaine de montagne. Le savant profita également de sa présence à Neuwiller pour entreprendre des fouilles sur l'emplacement controversé de l'ancienne léproserie au lieu-dit *Gutleutgarten* et fit d'intéressantes trouvailles datant du Moyen-Age, notamment un carrelage joliment décoré des XVe-XVIe siècles, des fragments de poteries du XIe au XIVe siècle ainsi que des pièces de monnaie lorraine. Même les fondations de l'ancienne léproserie furent mises à jour ainsi que les vestiges d'un très vieux puits.

Après le décès de son épouse en 1908, Charles Muller envisagea de vendre le château. Or, dans le mur de sa cour d'entrée était scellée la dalle funéraire avec le gisant de Louis V de Lichtenberg depuis que le curé Vogt l'avait confiée au baron de Reissenbach alors maire de la commune. Cet emplacement la rendait accessible à la fois aux archéologues et aux touristes de passage. Il subsiste encore un doute au sujet de cette sculpture datée de 1471. Charles Muller l'a-t-il vendue à un brocanteur comme cela a été dit, se considérant comme son propriétaire et non comme simple dépositaire ? Toujours est-il que la précieuse dalle fut récupérée par la Société des Monuments historiques d'Alsace en mars 1910 et confiée au Musée de l'Oeuvre Notre-Dame de Strasbourg où elle se trouve toujours.

Il ne restait plus maintenant qu'à trouver un acheteur pour la propriété. Ce fut Joseph Reich, accordeur de pianos, qui l'acquit le 22 septembre 1911 pour la somme de 25 160 Reichsmark avant de la revendre dix années plus tard au Freiherr von Uexküll.

Tout pourrait laisser croire que Charles Muller menait une vie idyllique. Or, il souffrait de la jalousie, de l'envie de nombre de ses concitoyens, de l'ostracisme des notables bien-pensants de Neuwiller dont certains répugnaient à reconnaître comme un des leurs ce bâtard qui devait sa fortune et sa position sociale à la cuisse jugée trop complaisante de sa mère. Des démêlés mémorables l'opposèrent à l'une de ces familles au sujet d'une simple source située dans les anciens fossés de la ville et revendiquée par les deux parties qui n'hésitèrent pas à dépenser des sommes extravagantes en frais de justice pour obtenir gain de cause tant leur animosité était vive et réciproque. A cette naissance adultère qu'on lui reprochait venait s'ajouter encore sa qualité de franc-maçon, défi insupportable pour tous ceux qui portaient leurs propres croyances comme un étendard.

Avec le produit de la vente de sa propriété, il entreprit de bâtir en 1913 une belle villa qui surplombait la commune et mettait symboliquement tous ses détracteurs à ses pieds. Cette maison deviendra le *Jugendheim* après son rachat en 1927 par l'Union des jeunes protestantes pour 62 000 F.

Au moment de la construction de sa villa éclata la première guerre mondiale. Charles Muller, ardent patriote, très fier de ses origines, craignit des représailles en raison de l'engagement militaire de son fils dans l'armée française. Déjà en proie à l'intolérance de ses concitoyens pour ses pratiques maçonniques, il chercha un havre de paix qu'il trouva finalement dans les Vosges, à Remiremont, où il s'éteignit le 16 novembre 1929.

De son vivant, il avait toujours refusé un enterrement catholique mais il souhaitait néanmoins reposer auprès de son père au cimetière du lieu. Le curé se contenta d'informer l'Evêché de cette volonté et le maire qu'il ne s'opposerait pas à un enterrement laïc. Le cercueil arriva par

le train. Il fut chargé sur une simple charrette et conduit au cimetière en empruntant l'actuelle rue du Gué, sans autre accompagnement que sa famille proche. Quelques curieux, cependant, regardèrent passer ce cortège funèbre inhabituel. Charles Muller avait demandé qu'à sa mort on lui mît entre ses mains une des médailles militaires de son père et qu'on posât sur sa poitrine un bouquet de romarin, symbole de renaissance et de paix éternelle.



*Dalle funéraire de Louis V de Lichtenberg (1417-1471) au Musée de l'œuvre Notre-Dame à Strasbourg. Inhumé dans la chapelle St-Nicolas de Neuwiller, c'est lui qui avait offert les tapisseries à la collégiale St-Adelphe pour l'édification des pèlerins.*